

ATTESTATION DE NON CONTAMINATION

À compléter avant chaque intervention sur site, ou à joindre aux instruments avant le retour au laboratoire.

Nous vous rappelons que la décontamination des instruments de laboratoire mis à disposition de notre équipe technique est à la charge du client et sous l'entière responsabilité de celui-ci. Mettler-Toledo SAS pourra refuser la prise en charge d'un matériel non décontaminable ou non décontaminé par le client.

Société et/ou laboratoire :

.....

Adresse :

.....

CP Ville :

.....

Interlocuteur :

.....

Fonction :

.....

Téléphone :

.....

Mail :

.....

Nous certifions que le lot d'instruments a été décontaminé avant envoi, et ne présente aucun risque de contamination radioactive, chimique, biologique, etc... pour le personnel intervenant.

→ Agent(s) décontaminant utilisé(s) :

.....

→ Nombre d'instruments du lot :

.....

- Les instruments ont-ils été en contact avec des substances chimiques dangereuses, toxiques, des produits sanguins, ... ?

OUI

NON

Si oui, précisez :

- Y a-t-il des précautions particulières à prendre avec vos instruments ?

OUI

NON

Si, oui, précisez :



Attention, tout lot d'instruments peut être refusé si ce document n'est pas joint !

Date et Signature :

[Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.](#)